

## **Remboursement partiel des soins. Une analyse exploratoire du processus politique de définition des soins dans le cadre des débats sur l'assurance obligatoire des soins en Suisse (1991 – 2008) (en cours)**

### **Equipe de recherche :**

- Blaise Guinchard (chef de projet)

### **Résumé :**

Les soins se situent au cœur de la législation régissant le système sanitaire helvétique. La Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal, 832.10) prévoit de rembourser pleinement les soins au même titre que les autres prestations. Paradoxalement, il n'existe pas de réelle définition du terme « soins » dans les assurances sociales. Les révisions de la LAMal en cours au Parlement envisagent un remboursement partiel des soins touchant les secteurs ambulatoires et les établissements médico-sociaux. La recherche a pour but de comprendre le statut politique qui est accordé aux soins dans le cadre des travaux du Parlement suisse.

La recherche doit répondre aux questions suivantes :

- Comment et par quel-le-s acteurs-trices les soins sont-ils définis dans le cadre de la révision de la LAMal ?
- Que révèle la mise en évidence des mécanismes de légitimation des acteurs-trices qui ont participé à l'élaboration de la définition de la notion de « soins » ?

### **Méthodes :**

1. Analyse des débats parlementaires relatifs au financement des soins dans le cadre des révisions de la LAMal (1998-2007) : Script des décisions, analyse lexicale français / allemand (Sphinx Lexica®), carte du réseau (policy network), sociogramme des acteurs-trices.
2. Processus d'élaboration législatif (négociations, construction de compromis) : Entretiens semi-directifs avec des acteurs-trices-clés

### **Durée :**

Une année (avril 2007 – mars 2008)